

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

COMMUNE D'AX-LES-THERMES

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2025

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 23 janvier 2025, sous la présidence de son 1^{er} adjoint au maire, Monsieur Alain PIBOULEAU.

PRÉSENTS : Mmes Valérie ADEMA, Isabelle GUERY, Sylvie MARTIN.
MM. Laurent BERNARD, Jean-Louis FUGAIRON, Alain MAYODON, René ROQUES.

ABSENTS : M. Dominique FOURCADE a donné procuration à M. Alain PIBOULEAU.
M. Marc LOISON a donné procuration à Mme Valérie ADEMA.
Mmes Sandrine BRINGAY, Géraldine GAU, Marie-Agnès ROSSIGNOL,
Hélène ROUZAUD et Sonia TRINCARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur René ROQUES.

EXTRAIT **DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 2025 01 7**

Nombre de conseillers en exercice	15
Présents	8
Procurations	2
Votants	10

OBJET : INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL – DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du conseil municipal N° 2020/050 en date du 27 mai 2020,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par le maire en vertu de cette délégation,

Monsieur le Maire présente donc oralement les décisions suivantes :

- **Décision modificative N°2 (DM2)** :

- ✓ Fongibilité pour régler les reliquats du remboursement des intérêts et du capital de l'emprunt supplémentaire.

Décisions du Maire

- **N°2025-01** - Commune – demandes de subventions État (fonds vert 2025) / Région Occitanie (dispositif d'aide au logement communal à vocation sociale) / Département de l'Ariège (FDTE 2025) – travaux de rénovation énergétique des logements des ateliers municipaux – installation de pompes à chaleur

Total opération HT		24 080,66 €
Etat – Fonds vert 2025	35 %	8 428 €
Département de l'Ariège	15 %	3 612 €
Région Occitanie	30 %	7 224 €
TOTAL subventions	80 %	19 264 €
Autofinancement	20 %	4 816,66 €

- **N°2025-02** - Commune – demandes de subventions État (Agence Nationale du Sport) / Région Occitanie / Département de l'Ariège (DCSP) – création d'un terrain de padel au Parc d'Espagne

Total opération HT		46 745 €
Etat – Agence Nationale du Sport	40 %	18 698 €
Département de l'Ariège	20 %	9 349 €
Région Occitanie	20 %	9 349 €
TOTAL subventions	80 %	37 396 €
Autofinancement	20 %	9 349 €

- **N°2025-03** - Commune – demande de subvention État (DETR 2025) – acquisition de matériel de voirie : balayeuse

Total opération HT		133 107,72 €
Etat – DETR 2025	22 %	30 000 €
TOTAL subventions	22 %	30 000 €
Autofinancement	78 %	103 107,72 €

- **N°2025-04** - Commune – demande de subvention État (DETR 2025) – / Département de l'Ariège (FDAL 2025) / Communauté de Communes de la Haute Ariège (fonds de concours habitat 2025) – viabilisation et accessibilité du terrain d'Entresserres

Total opération HT		140 000 €
Etat – DETR 2025	18 %	25 000 €
CCHA – fonds de concours habitat 2025	36 %	50 000 €
Département de l'Ariège – FDAL 2025	18 %	25 000 €
TOTAL subventions	72 %	100 000 €
Autofinancement	28 %	40 000 €

- **N°2025-05** - Commune – demande de subvention État (DETR 2025) – / Département de l'Ariège (FDAL 2025) – travaux de goudronnage du quartier d'Encastel : boulevard Louis Rolland

Total opération HT		132 296,75 €
Etat – DETR 2025	23 %	30 000 €
Département de l'Ariège – FDAL 2025	19 %	25 000 €
TOTAL subventions	42 %	55 000 €
Autofinancement	58 %	77 296,75 €

- **N°2025-06** - Commune – demande de subvention État (DETR 2025) – travaux de goudronnage du quartier d'Encastel : rue de la source

Total opération HT		96 345,01 €
Etat – DETR 2025	30 %	28 903 €
TOTAL subventions	30 %	28 903 €
Autofinancement	70 %	67 442,01 €

- **N°2025-07** - Commune – demande de subvention État (DETR 2025) – rénovation de la terrasse des ateliers municipaux

Total opération HT		62 252,66 €
Etat – DETR 2025	30 %	18 676 €
TOTAL subventions	30 %	18 676 €
Autofinancement	70 %	43 580,66 €

- **N°2025-08** - Commune – demande de subvention État (DETR 2025) – requalification de la RN2020 et transformation du centre-ville – tranche 2025 : RD613A – traversée d'agglomération

Total opération HT		662 037,41 €
Etat – DETR 2025	30 %	198 611,22 €
Département de l'Ariège	30 %	198 611,22 €
Région Occitanie	18,13 %	120 000 €
TOTAL subventions	78,13 %	517 222,44 €
Autofinancement	21,87 %	144 814,97 €

- **N°2025-09** - Commune – demande de subvention État (fonds vert 2025) / Agence de l'eau Adour Garonne – réaménagement de la cour de l'école primaire

Total opération HT		130 000 €
Etat – Fonds vert 2025	30 %	39 000 €
Agence de l'eau Adour Garonne	50 %	65 000 €
TOTAL subventions	80 %	104 000 €
Autofinancement	20 %	26 000 €

- **N°2025-10** - Commune – demande de subvention État (DETR 2025) – requalification de la RN2020 et transformation du centre-ville – tranche 2025 : RD613A – traversée d'agglomération – annule et remplace la décision du maire N° 2025-08

Total opération HT		662 037,41 €
Etat – DETR 2025	30 %	198 611,22 €
Département de l'Ariège	30 %	198 611,22 €
TOTAL subventions	60 %	397 222,44 €
Autofinancement	40 %	264 814,97 €

- **N°2025-11** - Commune – demande de subvention État (DETR 2025) – / Département de l'Ariège (FDAL 2025) / Communauté de Communes de la Haute Ariège (fonds de concours habitat 2025) – viabilisation et accessibilité du terrain d'Entresserres – annule et remplace la décision du maire N° 2025-04

Total opération HT		221 520,00 €
Etat – DETR 2025	13,54%	30 000 €
CCHA – fonds de concours habitat 2025	24,83%	55 000 €
Département de l'Ariège – FDAL 2025	11,29%	25 000 €
TOTAL subventions	49,66%	110 000 €
Autofinancement	51,34 %	111 520 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide

Article 1 : DE PRENDRE NOTE des décisions présentées ci-dessus par Monsieur le 1^{er} adjoint au maire.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de TOULOUSE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, à l'adresse suivante : 68 rue Raymond IV, 31068 TOULOUSE cedex 7 ; ou de manière dématérialisée par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit

Pour copie conforme – au registre sont les signatures

Ax-les-Thermes, le 30 janvier 2025

Le 1^{er} adjoint au maire

Alain PIBOULEAU



Le secrétaire de séance

René ROQUES



Envoyé en préfecture le 31/01/2025

Reçu en préfecture le 31/01/2025

Publié le 03/02/2025



ID : 009-210900320-20250129-2025_01_7-DE

